

3CHE

Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000,00 Euros

Siège social : 3 Quai des Bateliers
67000 STRASBOURG

944 775 212 RCS STRASBOURG

**ACTE CONSTATANT LES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 9 OCTOBRE 2025**

La soussignée :

- La société par actions simplifiée dénommée « **EGLOFF-CAPITAL** »,
au capital de 591.793,00 Euros,
ayant son siège social sis à STRASBOURG (67000), 2 rue des Ecrivains
immatriculée auprès du RCS de STRASBOURG sous le numéro SIREN 792 754 152
propriétaire de1.000 actions

Associée unique de la société par actions simplifiée dénommée « **3CHE** » désignée en tête des présentes,

A pris conformément aux dispositions légales et statutaires, les décisions suivantes relatives à :

- Désignation d'un Commissaire à la transformation ;
- Pouvoirs à donner en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

Désignation d'un Commissaire à la transformation

L'associé unique, connaissance prise du projet de transformation de la société par actions simplifiée dénommée « **3CHE** » en société à responsabilité limitée, décide de désigner la société par action simplifiée dénommée :

« ZEPPELIN CONSEILS »

SAS au capital de €. 700.000,00
ayant son siège social sis 21 B route de la Wantzenau
67800 HOENHEIM

Immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le numéro SIREN 422 540 104,

Commissaire aux comptes inscrit, **en qualité de Commissaire à la transformation** avec pour mission d'établir un rapport sur la valeur des biens de la société et sa situation financière.

DEUXIEME DECISION

Pouvoirs à donner en vue des formalités

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, notamment à tout collaborateur de l'Office notarial NOTARIA & ASSOCIES SELAS, sis à MUNDOLSHEIM (67450), 19 rue du Général Leclerc, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Le présent acte sous seing privé, constatant les présentes décisions du 9 octobre 2025 sera mentionné au registre des délibérations tenu au siège social de la société et un exemplaire original signé par l'associé unique sera conservé dans les archives sociales. A cet effet, un original des présentes est remis au Président qui le reconnaît.

Fait à STRASBOURG, le 9 octobre 2025
en 2 originaux
dont UN pour être déposés en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés,
et UN pour le dépôt au siège de la société

EGLOFF-CAPITAL SAS
Présidente & Associée unique
Représentée par son Président
M. Gilles EGLOFF

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'G' followed by a horizontal line and a vertical line intersecting it.